

MOTION COMMUNE DES PROFESSEURS ET DES PARENTS D'ÉLÈVES **DU COLLÈGE GABRIEL PÉRI.**

Les membres du Conseil d'Administration du Collège Gabriel Péri réunis jeudi 16/02/2012 ont pris connaissance de la Dotation Horaire Globale attribuée par le Rectorat et de sa répartition proposée par le chef d'établissement pour la rentrée 2012-2013.

Si nous reconnaissons le travail méritoire du chef d'établissement pour faire au mieux avec les moyens attribués, nous constatons cependant que la DHG attribuée nous contraint une nouvelle fois à sacrifier des dispositifs qui permettraient au collège de faire face aux difficultés rencontrées par nos élèves.

Nous, enseignants et parents du collège Gabriel Péri, dénonçons les conditions prévues de la rentrée scolaire 2012-2013. Nous refusons de voter la répartition de la DHG proposée en conseil d'administration que nous jugeons insuffisante à garantir un enseignement de qualité pour nos élèves. Nous sommes en désaccord avec cette gestion de l'éducation qui ne repose que sur des contraintes budgétaires et une volonté de rentabilité, au détriment de la pédagogie et des bonnes conditions de travail de nos enfants.

En effet, nous constatons une fois encore que la DHG est réduite de dix heures alors que les effectifs prévus pour la rentrée prochaine augmentent de vingt quatre élèves. De plus, cette augmentation a de fortes chances d'être bien plus importante : le nouveau tramway (bientôt achevé) et l'arrivée de nombreuses entreprises privées vont attirer une nouvelle population et donc, de nouveaux élèves, ce qui n'a absolument pas été pris en compte dans les prévisions du Rectorat.

Nous demandons, afin que nos élèves puissent réussir :

- L'ouverture d'une classe supplémentaire de 5^{ème} pour décharger ce niveau qui aura les effectifs les plus importants du collège afin de garantir des conditions de travail acceptables pour nos élèves qui ont, pour la plupart, effectué leur 6^{ème} dans des classes surchargées (28-30 élèves). Les problèmes de comportements, fréquents en « zone prévention violence » risquent d'être difficilement gérables face aux effectifs prévus.
- Le maintien des PDMF qui permettraient à nos élèves de préparer leur avenir professionnel et découvrir le monde du travail. L'absence d'heures prévues pour l'organisation et la coordination de ces parcours privent nos élèves d'un dispositif essentiel pour les choix d'orientation auxquels ils seront bientôt confrontés.
- La mise en place d'une heure de vie de classe par semaine clairement identifiées et rémunérées en tant que telles. Cette heure doit permettre un temps de parole et de régulation de la vie scolaire, pour apprendre à vivre ensemble et à travailler de façon autonome.

Par ailleurs, nous refusons également la hausse importante des heures supplémentaires (HSA) imposée à notre collège et qui représentent, pour la rentrée 2012-2013, 9,4 % de la Dotation ce qui est supérieur à la moyenne académique.

Nous refusons la hausse importante des HSA qui alourdit considérablement la charge de travail des enseignants en poste. Certains enseignants sont en effets obligés de prendre en charge 3h30 d'heures supplémentaires.

Nous refusons d'avoir à choisir entre des postes d'enseignants supprimés et des services morcelés, à cheval sur deux ou trois établissements. Ces services partagés, réduisant la disponibilité des enseignants, nuisent autant aux conditions de travail des collègues qu'à celles des élèves.

Aucune justification pédagogique ne permet donc de comprendre pourquoi le ministère, au lieu de créer les postes qui s'imposent et qui permettraient d'augmenter le nombre d'adultes dans les établissements se refusent à le faire. Les membres du CA demandent donc que l'Inspection Académique ramène ce taux d'heures supplémentaires à un niveau acceptable (autour de 3 %) et la transformation des HSA en heures postes qui permettra aux enseignants des conditions de travail acceptables et une meilleure implication dans l'établissement.

Pour ne pas laisser d'élèves en échec scolaire et les voir sortir sans qualification de l'École, nous avons besoin d'un service public de l'Éducation nationale de qualité. Cela doit se traduire aussi par :

- la stabilisation effective des équipes avec la nomination de personnel qualifié, titulaire de leur poste.
- des équipes pluri-professionnelles complètes dans chaque établissement (CPE, COP, assistantes sociales, infirmières, médecins).

Nous, enseignants et parents, réaffirmons notre attachement au service public d'éducation et demandons que les moyens nécessaires soient enfin donnés pour en finir avec cette politique d'austérité !